Salaires/emploi : même combat

Une formidable pression patronale, appuyée sur des politiques ultralibérales et social-libérales, a abouti au recul massif de la «part des salaires dans la valeur ajoutée » ainsi qu'à une croissance financière folle (170 milliards de trésorerie dans les groupes du CAC 40, fin 2010).. Pour cela le capital a utilisé le chômage et précarité galopante et tous les moyens[1] que lui donnent ses pouvoir. C'est pourquoi, le développement des luttes pour les salaires doit s'articuler à des propositions crédibles et rassembleuses visant à faire reculer le chômage et la précarité et à sécuriser l'emploi et la formation.

Chômage et précarité instrumentalisés contre les salaires

Actuellement, plus de 4,6 millions de salariés sont inscrits au pôle emploi parce qu'ils sont s**oit au** chômage (2,7 millions), soit **dans un emploi à temps partiel contraint** (1,3 millions), soit à la recherche d'un autre emploi (0,6 millions, catégorie D et E des demandeurs d'emploi inscrits au Pole emploi). Et au-delà, si nécessaire, le patronat n'hésite pas à en mobiliser des centaines de milliers d'autres travailleurs, (femme**s** sorties du marché du travail, travailleurs immigrés) pour peser sur les salaires.

Les politiques ultralibérales et sociales libérales prétendent que le coût du travail serait l'obstacle à la création d'emplois, tout en refusant de baisser les coûts matériels et financiers du capital, et donc qu'augmenter les salaires serait dangereux,

Or, l'augmentation générale des salaires est nécessaire, non seulement pour des raisons de justice sociale et de droit à une vie décente pour tous, mais pour des raisons d'efficacité productive, de soutien à la qualification, à la demande et à une nouvelle croissance.

Emploi et formation sécurisés : un plus pour les salaires

C'est pourquoi, le développement des luttes en France en Europe pour les salaires doit s'articuler à **des propositions crédibles et rassembleuses** visant la sécurisation de l'emploi, de la formation et des revenus :

1- ***renforcer la solidarité entre les chômeurs et les salariés en emploi***.

Au lieu de la pression exercée sur les chômeurs pour accepter n'importe quel emploi ou des tentatives de division du salariat pour instaurer des travaux obligatoires pour les titulaires du RSA, il s'agit, au contraire, de promouvoir une amélioration des indemnités chômage, un retour à l'emploi avec une formation qualifiante et des services publics d'accompagnement (transports, santé, garde d'enfants, ...).

---

[1] **- utilisation capitaliste de la révolution informationnelle et de son potentiel d'accroissement de la productivité du travail pour réduire l'emploi et freiner les salaires tout en aggravant de la souffrance au travail,- exacerbation de la concurrence entre les salariés sur le marché du travail comme dans les entreprises, - culpabilisation des travailleurs accusés de « booster » l'inflation et les coûts salariaux par leurs exigences salariales, - incitation à la baisse du coût du travail, notamment par le recours aux exonérations de cotisations sociales patronales encourageant au remplacement des emplois qualifiés et correctement rémunérés par des emplois à bas salaires, - utilisation du chômage massif des jeunes et des séniors et des discriminations de genre et d'origine pour déréglementer les contrats de travail et le droit social et pour multiplier les emplois précaires, à durée de plus en plus réduite, et l'intérim, - politiques d'austérité en Europe contre les salaires, - politiques d'intégration des salariés aux objectifs patronaux (gel ou freinage des salaires contre réduction du temps de travail du gouvernement Jospin, ou le «travailler plus pour gagner plus» de Nicolas Sarkozy), - remise en cause de la négociation de branche et interprofessionnelle au profit de celle d'entreprise,… - utilisation capitaliste de la révolution informationnelle et de son potentiel d'accroissement de la productivité du travail pour réduire l'emploi et freiner les salaires tout en aggravant de la souffrance au travail, - exacerbation de la concurrence entre les salariés sur le marché du travail comme dans les entreprises, - culpabilisation des travailleurs accusés de « booster » l'inflation et les coûts salariaux par leurs exigences salariales, - incitation à la baisse du coût du travail, notamment par le recours aux exonérations de cotisations sociales patronales encourageant au remplacement des emplois qualifiés et correctement rémunérés par des emplois à bas salaires, - utilisation du chômage massif des jeunes et des séniors et des discriminations de genre et d'origine pour déréglementer les contrats de travail et le droit social et pour multiplier les emplois précaires, à durée de plus en plus réduite, et l'intérim, - politiques d'austérité en Europe contre les salaires, - politiques d'intégration des salariés aux objectifs patronaux (gel ou freinage des salaires contre réduction du temps de travail du gouvernement Jospin, ou le «travailler plus pour gagner plus» de Nicolas Sarkozy), - remise en cause de la négociation de branche et interprofessionnelle au profit de celle d'entreprise,…**

2- Précaires de tous les pays unissez-vous :

En France, le MEDEF, L. Parisot en tête, fait l'apologie de la précarité, tandis que dans les instances de l'Union européenne, c'est la « flexsécurité » que l'on monte au pinacle. Mais de partout, c'est à l'exigence de sécurisation à laquelle les peuples aspirent. D'où les propositions du PCF contre la précarité prévoyant notamment un plan de conversion des emplois à temps partiels contraints et des emplois aidés en emplois à temps pleins (incluant un temps de formation) et contre l'explosion des CDD, l'application d'un plafond très bas, graduellement réduit, suivant les branches, pour aller très vite à 5 ou 3 %, tandis que le recours à l'intérim serait limité au remplacement d'absents et seulement dans les PME, …

3- ***Mettre en échec les tentatives de relance de la guerre entre les sexes ou entre les générations***

Outre les sanctions appliquées aux discriminations à l'embauche dont sont victimes les femmes, les jeunes, les habitants des quartiers sensibles,…des mesures positives doivent être prises en faveur de ces groupes discriminés : Notamment pour les jeunes, des contrats de sécurisation dès l'entrée des jeunes dans l'emploi, à temps plein, avec un salaire décent, un volet formation rémunérée suffisamment longue, avec un tutorat, si nécessaire et des aides concernant le logement doivent être instituées en co-élaboration avec les syndicats et des associations de jeunes.

4- Une formation continue pour un retour à un emploi de qualité bien rémunérée

Il s'agirait, notamment, de viser 10 % du temps de travail en formation, c'est-à-dire 4 ans de la vie active, avec les soutiens et suivis personnalisés pour les salariés non qualifiés, de garantir le contenu qualifiant des formations et leurs débouchés dans l'emploi de qualité. Pour cela, les contributions financières des entreprises seront relevées et davantage mutualisées pour un meilleur accès de tous aux qualifications, (notamment les chômeurs, les femmes et les salariés des PME).

5- Des créations massives d'emplois,

Au lieu de multiplier les heures supplémentaires, il s'agirait d'accroître les salaires et étendre les 35 heures à toutes les entreprises nécessitant l'ouverture de nouveaux postes, ainsi que de s'engager vers des créations massive d'emplois à partir des recensements de besoins d'emplois et de formation dans chaque bassin d'emploi avec les acteurs de terrain (élus, syndicalistes, usagers), dans les entreprises comme dans les services publics. Des conférences régionales et une conférence nationale annuelles seraient organisées pour définir des objectifs chiffrés de création d'emplois et de formation, ainsi que du suivi de leurs réalisations avec l'appui d'un nouveau service public de sécurisation de l'emploi et de la formation.

6 - Une réorientation de l'argent, notamment du crédit, du local au mondial.

Des moyens financiers alternatifs avec des fonds régionaux pour l'emploi et la formation au niveau local, un pôle public financier national, une réorientation de la BCE et du FMI permettrait de faire reculer les gâchis de la spéculation et de promouvoir un autre financement pour les entreprises (- fonds publics autrement utilisés et contrôlés démocratiquement, - crédits bancaires pour des investissements à des taux d'intérêt très abaissés en fonction des créations d'emploi, - utilisation des fonds des entreprises pour une efficacité sociale combinant élévation de la productivité et élévation des emplois qualifiés),

7 - Des pouvoirs et des droits nouveaux d'intervention dans les entreprises et les banques :

Il s’agirait de conquérir de nouveaux droits et pouvoirs des salariés, des CE, des syndicats, des chômeurs et de leurs associations, des citoyens et des élus, avec des pouvoirs réels d’intervention, de contre-proposition, de mobilisation des financements, de contrôle et d’évaluation des résultats, dans les entreprises, les services publics et les localités.